

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Actualités Entrepreneuriat](#)

Les inscriptions au Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Etudiant 2016 sont ouvertes.

du 27 avril 2016 au 15 juin 2016

Vous êtes étudiant ou jeune diplômé et vous avez un projet de création d'entreprise ? Participez au Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant !

Ce prix est une belle opportunité pour les jeunes porteurs de projets, d'obtenir un prix de 5000€, 10 000€, 20 000€ ! L'an dernier [5 projets Grenoblois](#) ont obtenu entre 5000 et 20 000 € chacun.

Vous êtes étudiant ou jeune diplômé de moins de 3 ans ?

Vous avez entre 18 et 28 ans ?

Vous avez jusqu'au 15 Juin 2016 pour déposer votre candidature et gagner jusqu'à 20 000 € !!!

## PRIX PEPITE TREMPLIN POUR L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT



Qui peut concourir ?

---

Ce prix s'adresse à tout(e) étudiant(e) ou jeune diplômé(e) depuis moins de 3 ans, âgé(e) de 18 à 28 ans au 1er octobre 2015, accompagné(e) par un PEPITE et dont le projet est de créer une entreprise innovante ou une déjà créée depuis le 1er juillet 2015.

Quels projets sont concernés ?

---

Tout projet de création d'entreprise innovante peut être présenté. Il peut s'agir d'innovation technologique ou non-technologique\*. Les projets doivent prévoir la création d'une entreprise installée sur le territoire français. Si l'entreprise a déjà été créée, elle doit être établie sur le territoire français.

\* Il peut s'agir d'innovations de service, organisationnel et d'usage. (cf. règlement).

Comment concourir ?

---

Les candidats(es) doivent adresser leur dossier de participation, uniquement au PEPITE de leur établissement de rattachement et exclusivement par voie électronique.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 juin 2016

Attention : aucun dossier envoyé au ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou à la Caisse des Dépôts ne sera retenu.

**1- Aller sur la page : [Prix PEPITE 2016](#)**

**2- Consulter le règlement**

**3- Télécharger et remplir le dossier de candidature**

**4- L'envoyer à [entrepreneuriat@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:entrepreneuriat@univ-grenoble-alpes.fr) avant le 15 juin 2016.**

Mise à jour le 9 juin 2016

---

Télécharger

[Règlement](#)

[Flyer](#)

Renseignements

**Jean-Luc FINCK**

[jean-luc.finck@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:jean-luc.finck@univ-grenoble-alpes.fr)

04 76 82 84 94